

Fiche Technique:Formation audit environnemental

Objectifs de la formation

Synthèse des résultats visés par la formation (ISO 14001 §9.2, ISO 19011).

- Clarifier le périmètre d’audit et les critères; aligner référentiels et exigences internes.
- Définir une échelle de gravité et les preuves attendues; fiabiliser l’échantillonnage.
- Maîtriser entretiens et observation; analyser les preuves; formuler des constats clairs.
- Structurer la notation, le rapport et un plan d’actions chiffré et priorisé.
- Sécuriser la gouvernance: rôles, impartialité, revue de direction et suivi des délais.

Repères clés: couverture annuelle ≥ 80 % des processus à enjeux; conformité ≥ 95 % sur exigences critiques; notification des constats ≤ 5 jours; clôture NC majeures ≤ 30 jours.

Population cible

- Auditeurs environnementaux (débutants à confirmés).
- Responsables QHSE/HSE et pilotes de processus opérationnels.
- Coordinateurs ISO 14001 et responsables des audits internes.
- Équipes impliquées en audits fournisseurs et en préparation à la certification.
- Organisations multi-sites et sites à enjeux réglementaires.

Durée de la formation

Formats et jalons indiqués dans le contenu source.

Format	Durée	Repère/Portée
Initiation auditeur	14 heures	Socle pour auditeur débutant
Perfectionnement/avancé	21 heures	Modules cœur 14–21 h
Structuration du socle	6–8 semaines	Cadrage, modules, cas pratiques et 1er REX
Co-audit et consolidation	2 cycles minimum	Montée en compétence et calibration

Programme de la formation

Parcours structuré en 6 modules alignés sur ISO 19011 et ISO 14001.

Module 1 — Cadrage et gouvernance

- Périmètre, charte d’audit, impartialité, RACI, échelle de gravité.
- Protocole de traitement des non-conformités (NC).

Module 2 — Diagnostic initial et priorisation

- Cartographie risques/obligations; évaluation de maturité.
- Échantillonnage initial 10–20 %; distinguer NC/écart/opportunité.

Module 3 — Planification et programme d’audit

- Plan annuel, compétences requises, check-lists et communication.
- Repères: couverture ≥ 80 %; notification des constats ≤ 5 jours.

Module 4 — Conduite des audits sur site

- Entretiens, observation, triangulation; plan d’échantillonnage.
- Repères: ≥ 2 preuves/constat significatif; grille de gravité à 3 niveaux.

Module 5 — Restitution, notation et plan d’actions

- Constats factuels, analyse de causes, priorisation et chiffrage.
- Repères: NC majeures ≤ 30 j; mineures ≤ 90 j; suivi mensuel.

Module 6 — Montée en compétences et amélioration

- Co-audit, mentorat, retours d’expérience; évaluation annuelle.
- Repères: formation initiale 14 h; co-audit sur 2 cycles.